



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Mardi 23 juin 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1162>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

- 1) Le mouvement : les dates ont officiellement changé**
- 2) L'Inspectrice d'Académie veut faire le 2^{ème} mouvement phase manuelle sans les délégués du personnel : un nouveau coup de force !**
- 3) Ecole numérique rurale : de qui se moque-t-on ? (1)**
- 4) Prime pour les évaluations CE1-CM2 : de qui se moque-t-on ? (2)**
- 5) Départ Hors-classe : très insuffisant !**
- 6) Enseignant(e) : ton inspecteur est ton pilote et ton manager ! ...**
- 7) EMPLOI DE VIE SCOLAIRE (EVS) : 30 juin, 30 000 salariés à la rue dont 300 dans le Haut-Rhin**

1) Le mouvement : les dates ont officiellement changé

La CAPD du 2^{ème} mouvement est déplacée au mardi 30 juin 2009 à 9h.

A priori, y seront nommés : les PE2, les temps partiels, les personnels restés sans poste à l'issue de la 2^{ème} phase informatique.

2) L'Inspectrice d'Académie veut faire le 2^{ème} mouvement phase manuelle sans les délégués du personnel : un nouveau coup de force !

Les organisations syndicales viennent de connaître les modalités de travail concernant le 2^{ème} mouvement phase manuelle. A priori, elles recevront quelques jours avant la CAPD du 30 juin des projets de pré-affectation, des temps partiels et des personnels restés sans poste à l'issue de la 2^{ème} phase informatique, établis uniquement par l'administration (l'IA, les IEN et les services administratifs). Aux délégués du personnel de les avaliser sans broncher lors de la CAPD. Il se peut que ces personnels soient même informés de leur projet d'affectation avant la CAPD.

Par contre, la nomination des PE2 se fera uniquement en séance.

La fin de la transparence, les nominations à la tête du client, le fait du prince sont en train de devenir les règles communes de notre mouvement.

Le SNUipp condamne ce coup de force de l'administration dont l'objectif est d'écarter les délégués du personnel des nominations.

En voulant écarter les « syndicats », l'IA met en réalité de côté les délégués du personnel. Or, nous sommes élus et mandatés pour représenter tous les personnels, qu'ils soient de droite, de gauche, syndiqués ou au contraire réfractaires au syndicalisme. Nous sommes élus et mandatés pour assurer que nul ne soit lésé, ou au contraire, que personne ne soit avantagée.

L'IA ne veut plus donner aux délégués du personnel les moyens d'assurer ce droit de contrôle pour tous ! Alors que tous les personnels sont censés avoir, via leurs délégués du personnel, un droit de regard sur les opérations qui les concernent.

L'IA, en tant que Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale est censé être le garant du bon fonctionnement d'un mouvement départemental qui jusqu'à présent se déroulait bien, il est censé

demeurer détaché de toute forme de partisannerie politique et œuvrer non pas pour que les choses se passent mal mais au contraire pour qu'elles se passent le mieux possible.

Or, une rupture est en train de s'opérer entre les personnels de terrain et notre institution : l'impossibilité d'être entendu, l'absence d'interlocuteur bienveillant crée du désarroi et du ressentiment. Les plus sages pour se faire entendre sont contraints de se tourner vers des procédures légales lentes et longues à aboutir. Et nous assistons à une dérive qui voit se multiplier les recours juridiques face à une institution de plus en plus autiste à nos réalités professionnelles.

Mais nul ne peut prédire où se situe la limite de tolérance que les personnels ne laisseront pas franchir sagement. La nature des relations entretenues avec l'ensemble de la profession est devenue très inquiétante, et nous exigeons de l'Inspectrice d'Académie qu'elle modifie radicalement sa pratique et sa conception du dialogue social et du paritarisme.

3) Ecole numérique rurale : de qui se moque-t-on ? (1)

Il était prévu que 56 écoles rurales du Haut-Rhin et 5000 en France soient équipées (par un financement couplé entre le Ministère de l'Education Nationale et les communes) de matériel informatique (ordinateurs portables, TBI,...). Les adjoints, les directeurs, les PRI ainsi que les représentants de plus de 90 communes ont travaillé d'arrache-pied pour monter des projets respectant le cahier des charges très contraignant défini par le Ministère... Le résultat des comptes : à priori il n'y aurait que 20 communes finalement choisies dans notre département... pour des questions certainement budgétaires. On peut remercier notre cher Ministre et lui décerner une nouvelle fois la palme de l'ânerie pour avoir fait travailler des centaines de personnes pour rien et créer un vain espoir... reste l'écœurement pour beaucoup !

4) Prime pour les évaluations CE1-CM2 : de qui se moque-t-on ? (2)

A une semaine de la fin des cours, toujours aucune enquête visible dans les écoles pour savoir qui touchera la prime de 400 euros tant promise. En ce qui concerne les décrets attendus, plus aucune nouvelle. A croire que la prime ne sera jamais donnée ?

Nous décernons pour la deuxième fois la palme de l'ânerie au Ministre de l'Education Nationale et à ses sbires d'Inspecteurs d'Académie pour le peu de respect qu'ils ont de leur personnel.

5) Départ Hors-classe : très insuffisant !

Données pour le 68 : 37 départs en 2008, 48 en 2009

Le SNUipp revendique pour tous les PE l'accès à l'échelon terminal de la hors-classe.

Or aujourd'hui, moins de 15% d'entre eux partent à la retraite après l'avoir atteint alors que c'est le cas de plus de 63 % des certifiés et surtout plus de 62 % des PE partent sans atteindre le 11ème échelon.

6) Enseignant(e) : ton inspecteur est ton pilote et ton manager ! ...

Nous l'avons annoncé en janvier dernier au moment des évaluations CM2 : l'évaluation des maîtres est modifiée ainsi que les missions des inspecteurs. [La suite sur notre site internet...](#)

7) EMPLOI DE VIE SCOLAIRE (EVS) : 30 juin, 30 000 salariés à la rue dont 300 dans le Haut-Rhin

Il reste 1 semaine avant que 30 000 EVS, embauchés dans le cadre du plan de cohésion sociale de JL Borloo par le ministère de l'Education Nationale soient renvoyés au pôle emploi. Quel gâchis !

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>